



## **COMPAGNIE D'ARC DU VAL DE LOIRE DE MONTLOUIS-SUR-LOIRE**

### **PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 18 Septembre 2020**

Les membres de la compagnie d'Arc du Val de Loire se sont réunis en Assemblée Générale le vendredi 18 Septembre 2020 dans la salle Arcadie du complexe du Saule Michaud à Montlouis sur Loire.

Il est établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.  
(liste en annexe).

A ce jour, 75 adhérents adultes sont licenciés pour la saison 2019 – 2020 dont 56 adhérents votant de plus de 16 ans.

Le quorum de 25 % d'adhérents électeurs à atteindre est donc de 14.

Le quorum étant largement atteint, l'Assemblée Générale peut se tenir.

# ORDRE DU JOUR

## 1. Approbation du PV de l'AG de juin 2019.

## 2. Rapport moral des activités.

### *Le Président*

### *Le Trésorier*

- a. Compte rendu financier
- b. Rapport des vérificateurs aux comptes
- c. Quitus donné au trésorier

### *Les Commissions*

- a. Sportives
- b. Site internet et communication presse
- c. Équipement et matériel

### *Les Sections*

- a. Arc chinois
- b. Arc traditionnel
- c. Formation et perfectionnement jeunes
- d. Formation et perfectionnement adultes

## 3. Nos organisations 2019-2020.

- Concours salle
- Concours TAE
- Concours 3D
- Challenge arcs traditionnels

## 4. Questions diverses.

## 5. Présentation succincte des orientations souhaitées par Nadia Bouilly

## 6. Élections des membres du Comité Directeur

## 7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'AG 2020

## Pot de l'amitié.

## **1. Approbation de l'AG 2019**

Le PV de l'AG 2019 a été envoyé par mail à tous les adhérents et est consultable sur le site de la CAVL.

Le Procès-Verbal de l'AG 2019 est approuvé à l'unanimité.

## **2. Rapport moral des Activités**

Nadia Bouilly, présidente de la CAVL nous expose l'ensemble des actions qui ont été menées tout au long des 4 dernières années, sous la présidence de François Brault et la sienne.

Cette année étant électorale, l'ensemble du conseil d'administration doit être réélu, un vote sera effectué en fin d'AG.

Le rapport d'activité de Nadia est joint en annexe.

### ***Le Trésorier***

#### **a. Compte-rendu financier de Didier AUZEMERY**

« Saison 2019-2020 :

Pour donner suite à la démission de Lucie CUREAU, Nadia a sollicité les licenciés pour la reprise de la comptabilité de la compagnie. Seul Frédéric Ravinet s'est proposé, en revanche Frédéric ne pouvait intégrer le Comité d'Administration qu'après un délai de 6 mois de licence.

Dans un premier temps, je me suis proposé pour faire la saisie des écritures comptables et devant l'ampleur de la tâche, j'ai décidé de poursuivre jusqu'à l'assemblée Générale prévue initialement en Juin.

Actuellement, j'ai une trentaine d'opérations qui ne sont pas justifiées. Cette situation est due à la période où les comptes n'ont pas été tenus et que les pièces justificatives ont voyagé. Je n'ai pu que constater ces manques et est sollicité Lucie pour les récupérer sans succès.

La plus grande partie des écritures se sont passées avant le 15 mars ensuite ne sont arrivés que les différents abonnements et quelques factures liées à la pandémie (2 à 3 écritures par mois).

Nous terminons la saison avec un solde positif de 3549.03€.

Les principales nouveautés sont le remboursement des frais de déplacement pour les entraîneurs qui en font la demande tout en essayant de respecter que les recettes ne soient pas inférieures aux dépenses.

Comme vous pouvez le constater, le passif est de plus de 50 000€, donc je pense qu'il faudra dans les années à venir réfléchir à son utilisation en investissant sur la formation soit en professionnalisant l'emploi soit par des vacations d'un professionnel avec des objectifs clairement définis.

Je reprendrais la parole après l'intervention de : Philippe Renouveau, Grégoire Gaudin et Bruno Touzé, les vérificateurs aux comptes pour la saison 2019/2020.

Saison 2020-2021 :

A ce jour, nous avons reçu la subvention de fonctionnement de la Mairie de Montlouis pour 2020 en juillet dernier.

Les animations de cet été nous ont permis de facturer pour plus de 2000€ de recettes auxquels seront déduits les frais de déplacement des animateurs.

Voici le Prévisionnel 2021.( cf doc en annexe)

Je vous remercie de votre attention.

Didier »

Mr Frédéric Leclerc, adjoint aux sports de Montlouis sur Loire, prend la parole à la suite de l'intervention de Didier.

Il rappelle que nous sommes une association à but non lucratif.

D'autres associations présentes à Montlouis possèdent également une réserve d'argent car ils ont des salariés.

Mr Leclerc rejoint l'avis d'autres adhérents présents selon lequel nous devons nous orienter fortement vers la formation des jeunes pour miser sur l'avenir et nous apporte donc son soutien dans notre démarche.

#### b. Rapport des vérificateurs aux comptes

Le rapport établi par Grégoire Gaudin et Philippe Renouveau est exposé à l'assemblée, il est joint en annexe.

Les anomalies suivantes sont soulignées :

- du 1er juillet au 30 octobre 2019, il manque 29 factures qui ont été perdues vraisemblablement pendant un déménagement de l'ancienne trésorière.  
Cependant, les sommes et les affectations de ces factures sont bien comptabilisées sur le logiciel de gestion et la destination des dépenses n'est pas remise en cause.
- certaines factures ne sont pas au nom de la compagnie.

Nadia souhaite vivement féliciter Didier Auzemery pour son implication et son important travail au poste de trésorier.

Les comptes sont donc approuvés à la majorité (1 abstention ).

#### c. Le quitus est donné au trésorier.

Mr Frédéric Leclerc prend la parole car il doit s'absenter avant la fin de l'AG :

Il est donc dans un premier temps ravi d'être présent parmi nous durant cette période délicate.

Il a beaucoup apprécié que nous ayons organisé un concours 3D au mois de Septembre, renouant ainsi avec la reprise des activités sportives.

Il nous informe que l'Indre et Loire passe en zone rouge à partir du lundi 21 septembre (Covid 19) et ne sait pas quel est l'avenir des activités sportives durant cette période.

Il souligne que nous avons une belle situation financière et que nous sommes l'une des associations de Montlouis qui s'investit beaucoup (exemple : un été pour tous, une initiation pour la découverte du tir à l'arc pour les jeunes très appréciée)

Il nous confirme le maintien de la subvention de la mairie de Montlouis pour l'année 2020-2021.

Il s'excuse auprès de l'assemblée pour l'absence de Vincent Morette, maire de Montlouis qui n'a pu être présent pour cause de festival de Jazz et autres AG.

## ***Les commissions***

### a. Sportives

Boris Touzé, responsable de la section tir de parcours, fait son compte-rendu.

« Bonsoir à tous au vue de cette année particulière du à la crise sanitaire covid 19 mon discours va être bref.

**La CAVL a participé à 21 concours salle cette saison 2020 avec 55 podiums de réalisés dont**

**Vingt-trois 1<sup>er</sup> place, dix-neuf 2<sup>eme</sup> place et quinze 3<sup>eme</sup> place.**

**Championnat départemental salle** 5 participations dont 3 podiums

1<sup>er</sup> place pour Adrast Céline en senior 2 dame arc à poulie

1<sup>er</sup> place pour Renault Philippe en senior 3 homme arc classique

2<sup>eme</sup> place pour Lahoreau Michel en senior 3 homme arc à poulie

On peut remercier Lagoutte Lauranne et Meslier Gilles pour leur participation

**Championnat régional salle** 2 participations dont 1 podium

3<sup>eme</sup> place pour Renault Philippe en senior 3 homme arc classique

**La CAVL a participé à 4 concours 3D cette saison 2020 avec 10 podiums de réalisée dont**

**six 1<sup>er</sup> place, trois 2<sup>eme</sup> place et une 3<sup>eme</sup> place**

**Pas championnat départemental et régional en cause de la covid 19 »**

## b. Site internet et communication presse

« Saison 2019-2020 :

Depuis le 1 août 2019, le site internet est lié au service du serveur Assoconnect qui permet de gérer les inscrits, la comptabilité, le site, les événements ainsi que la communication via les mails.

L'adresse du site est : <https://www.cavlmontlouis.com>

J'essaie d'apporter toutes les informations utiles, mais le site ne peut vivre que par votre participation en me communiquant des photos, des résultats, des annonces et tous les messages que vous souhaitez partager.

Grégoire, qui gère aussi Facebook, souhaite passer la main pour la gestion de cette page.

Voici une présentation rapide du service proposer par Assoconnect.

Je vous remercie de votre attention.

Didier »

## c. Équipement et matériel

Mathieu Blanchet est responsable de cette section.

Il souhaite que les formateurs et les archers lui rendent compte concernant les réparations à effectuer.

Mathieu a entamé avec Hervé Elis, un travail de rénovation de nos cibles 3D.

Ils ont également ré-installé le parcours 3D permanent dans les bois de l'EHPAD de Montlouis.

Celui-ci est opérationnel : nous venons de signer une convention d'occupation avec la directrice Sophie Gava.

Elle nous autorise également à laisser nos toilettes sèches sur place.

## ***Les sections***

### a. Arc chinois

Gérard Depreux continue ses méthodes de formation qui ont fait leurs preuves.

Gérard souhaite remercier notre compagnie pour le changement de dates de son stage ainsi que pour le remplacement des cibles les plus anciennes.

L'année prochaine, 3 formateurs supplémentaires, récemment diplômés par Gérard, pourront s'établir dans leur région respective afin de donner des cours.

### b. Arcs Traditionnels

Jean Michel Surget rappelle que le lundi soir, tous les archers désireux de pratiquer cette discipline, sont les bienvenus.

### c. Formation et perfectionnement jeunes

David Goubard explique que les cours ont eu lieu de début octobre à fin mars (confinement oblige) sans compter les vacances scolaires... Donc, le résultat a été une très faible fréquentation de ses cours.

Durant cette période, il a encadré 8 archers dont quelques poussins. Ces archers étant plus jeunes, ils sont plus faciles à fidéliser ; la formation s'est bien déroulée avec eux.

David souligne le problème du nombre de formateurs. Pour qu'une formation soit bénéfique, nous devons avoir pour objectif un minimum de 2 séances par semaine. David est présent de 14h à 21h le mercredi et souhaite vivement être soutenu par un autre formateur.

A noter que Céline Adrast prépare actuellement la formation d'assistant entraîneur.

### d. Formation et perfectionnement adultes

« Saison 2019-2020 :

La formation « Perfectionnement Adultes » comptait, 10 archers. Les entraînements ont eu lieu les Mardis et Jeudis de 18h30 à 20h/20h30.

La participation a été comme les autres années, soutenue en début de saison – jusqu'à Noël, puis un groupe de 7 archers s'est constitué et prenait beaucoup de plaisir à se retrouver pour s'investir dans leur démarche de progression, tous les mardis et Jeudis. Cette progression a été arrêtée en mars suite au confinement.

Pour ma part, j'ai pris beaucoup de plaisir à voir la progression chez les archers les plus assidus et motivés.

Comme je l'ai déjà exprimé lors de précédente assemblée, je rappelle que je mettrai fin à mes interventions hebdomadaires à la fin de la saison 2020/2021.

Saison 2020-2021 :

Pour cette dernière saison, qui va clôturer mes 19 années de formation au sein de la compagnie, je souhaite conserver la même organisation avec pour les archers qui le souhaitent, intégrer des archers du groupe de David.

Je ne ferai pas de bilan de toutes ces années passées à la formation « Adultes » qui n'a pas toujours, à mes yeux, eu la reconnaissance qu'elle méritait avec ses satisfactions

sportives et ses critiques pas toujours fondées ni méritées. Il est plus facile de dire « on devrait » ou « Y a cas » que de se prendre par la main et faire.

Interventions, Animations :

Avant de terminer mon intervention, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies pour que la compagnie soit présente lors des différentes interventions que ce soit pour : Sport et vacances,

Un été pour tous, les centres de loisirs de La ville aux dames, Véretz, « Vacances apprenantes » pour la ville de Tours et les demandes individuelles.

Merci à Jean Pierre, Guy, David, Nadia et moi-même.

Je tiens aussi à rappeler que cet été l'ensemble de ses interventions ont permis de rapporter à la compagnie la somme de 1700 €.

Je vous remercie de votre attention.

Didier »

### **3. Nos organisations 2019-2020**

Décembre 2019: Concours en salle.

Février 2020 : Challenge arc traditionnel

Mai 2020: Concours Tir à l'Arc en Extérieur annulé

Septembre 2020: Concours 3D

### **4 Questions diverses**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Jeremy Thierry, archer de renommée internationale, sur nos installations durant l'année sportive passée.

Celui-ci nous a vivement remercié pour notre accueil et l'accès permanent à toutes nos installations ( salle, terrain, parcours).

A l'avenir, nous demanderons peut-être une participation financière plus élevée à ces archers pour ces demandes afin de nous dédommager de l'utilisation intensive des installations.

### **5 Présentation succincte des orientations souhaitées par Nadia Bouilly.**

« Pour cette année, je souhaite mettre la priorité à la formation. Et plus particulièrement, à trouver des moyens humains qui répondront à nos désirs de développer des créneaux. Ensuite, nous organiserons les concours habituels : Tir en salle, TAE et 3D.

Le projet d'organiser une grosse compétition 3D, devient de moins en moins réalisable, faute d'engagement durable de bénévoles. L'idée n'est cependant pas abandonnée ! Enfin, j'aimerais que le Conseil d'Administration revoit le Règlement Intérieur de notre Compagnie, ainsi que le projet associatif qui définira les grandes orientations pour l'avenir de la CAVL.

Nadia BOUILLY »

## **6. Élections des membres du Comité Directeur**

C'est une année électorale donc l'ensemble des membres du conseil d'administration est renouvelé par un vote.

Les résultats du vote : 27 bulletins pour la liste complète, 1 bulletin blanc et 1 nul.

Le conseil d'administration se réunit afin d'élire son nouveau bureau :

Présidente : Nadia Bouilly  
Trésorier : Didier Auzemery  
Secrétaire : Herve Elis  
Commission sportive cible et parcours : Boris Touzé  
Responsable matériel : Mathieu Blanchet  
Intendance : Laure Gallot et Céline Adrast  
Médiateur : Jean Michel Surget  
Membre : David Goubard  
Membre : Frederic Ravinet

## **7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'AG 2020**

L'Assemblée Générale se termine vers 21h par le pot de l'amitié en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Montlouis sur Loire, le 18 septembre 2020.

La Présidente : Nadia BOUILLY

Le Trésorier : Didier AUZEMERY

